

615468-2026 - Mededinging

Frankrijk – Exploitation van parkeerterreinen – SURVEILLANCE, EXPLOITATION ET GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

OJ S 172/2026 07/09/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: Ville de Villeurbanne

E-mail: commande.publique@mairie-villeurbanne.fr

Rechtsvorm van de koper: Lokale overheid

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: SURVEILLANCE, EXPLOITATION ET GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

Beschrijving: La Ville de Villeurbanne a initié depuis 2020 de nombreuses évolutions de ses politiques publiques, notamment sur le stationnement payant. Ainsi, la Ville a fait le choix depuis 2023 de confier la gestion de son parc de stationnement payant à un acteur unique pour accompagner l'extension de son périmètre et la modernisation de ses modalités organisationnelles associées : nouvelles tarifications, évolution des zonages, contrôle LAPI etc. Le nouveau mandat politique 2026-2032 s'inscrit dans la continuité de la politique de mobilité initiée par la Ville en 2020 et prévoit d'étendre encore le périmètre de stationnement payant de 8 000 places en 2026 à 13 000 places d'ici fin 2031. Il ambitionne également de poursuivre l'évolution des modalités organisationnelles de cette politique avec des modifications tarifaires, des changements dans les classes d'ayants droits (nouvelles tarifications, évolutions des zonages résidentiels...) et le développement et la mise en oeuvre d'outils nouveaux. Face à ces multiples enjeux, la Ville de Villeurbanne souhaite continuer de faire appel à un acteur unique pour gérer son parc de stationnement payant et déployer ces nouveaux outils. Le prestataire du marché unique devra, dans le périmètre de ses missions détaillées ci-après, concourir à la mise en oeuvre de ces évolutions selon quatre grands axes :

- Un service à l'utilisateur performant grâce à des outils numériques aboutis, maintenant une qualité de contact humain dans l'accueil de l'utilisateur et un accompagnement pour les publics éloignés du numérique ;
- Des outils et processus performants pour la mise en oeuvre quotidienne de la politique de stationnement ;
- Un contrôle efficient du stationnement payant ;
- Un observatoire du stationnement contribuant à l'ajustement de la stratégie communale de stationnement.

Ces objectifs se déclinent à travers différentes exigences contractuelles, détaillées dans la suite du document. Enfin, la sensibilité des missions intégrées au périmètre du marché, et leur caractère interdépendant, justifient un haut niveau d'exigence en matière d'évaluation continue du service rendu, et une excellente réactivité du prestataire dans la gestion des aléas. La qualité de l'interface avec la collectivité est stratégique non seulement pour le suivi de la bonne exécution du marché mais également pour le pilotage d'autres missions conservées en régie par la Ville, telles que l'établissement de la politique de stationnement ou le contrôle du stationnement gênant. La gestion de l'ouverture des barrières

du parking Verlaine de 238 places et de la zone car du parc de la France libre fait l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle (PSE)

Identificatiecode van de procedure: 851b43b8-4857-4ad4-90c0-edbfd6b41ff2

Interne identificatiecode: 2026_8166

Type procedure: Openbaar

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 63712400 Exploitatie van parkeerterreinen

Aanvullende classificatie (cpv): 34926000 Parkeerregulatieapparatuur, 38720000

Stempelklokken

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: La Ville de Villeurbanne a initié depuis 2020 de nombreuses évolutions de ses politiques publiques, notamment sur le stationnement payant. Ainsi, la Ville a fait le choix depuis 2023 de confier la gestion de son parc de stationnement payant à un acteur unique pour accompagner l'extension de son périmètre et la modernisation de ses modalités organisationnelles associées : nouvelles tarifications, évolution des zonages, contrôle Lapi etc. Le nouveau mandat politique 2026-2032 s'inscrit dans la continuité de la politique de mobilité initiée par la Ville en 2020 et prévoit d'étendre encore le périmètre de stationnement payant de 8 000 places en 2026 à 13 000 places d'ici fin 2031. Il ambitionne également de poursuivre l'évolution des modalités organisationnelles de cette politique avec des modifications tarifaires, des changements dans les classes d'ayants droits (nouvelles tarifications, évolutions des zonages résidentiels...) et le développement et la mise en oeuvre d'outils nouveaux. Face à ces multiples enjeux, la Ville de Villeurbanne souhaite continuer de faire appel à un acteur unique pour gérer son parc de stationnement payant et déployer ces nouveaux outils. Le prestataire du marché unique devra, dans le périmètre de ses missions détaillées ci-après, concourir à la mise en oeuvre de ces évolutions selon quatre grands axes :

- Un service à l'utilisateur performant grâce à des outils numériques aboutis, maintenant une qualité de contact humain dans l'accueil de l'utilisateur et un accompagnement pour les publics éloignés du numérique ;
- Des outils et processus performants pour la mise en oeuvre quotidienne de la politique de stationnement ;
- Un contrôle efficient du stationnement payant ;
- Un observatoire du stationnement contribuant à l'ajustement de la stratégie communale de stationnement.

Ces objectifs se déclinent à travers différentes exigences contractuelles, détaillées dans la suite du document. Enfin, la sensibilité des missions intégrées au périmètre du marché, et leur caractère interdépendant, justifient un haut niveau d'exigence en matière d'évaluation continue du service rendu, et une excellente réactivité du prestataire dans la gestion des aléas. La qualité de l'interface avec la collectivité est stratégique non seulement pour le suivi de la bonne exécution du marché mais également pour le pilotage d'autres missions conservées en régie par la Ville, telles que l'établissement de la politique de stationnement ou le contrôle du stationnement gênant. La gestion de l'ouverture des barrières du parking Verlaine de 238 places et de la zone car du parc de la France libre fait l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle (Pse). La technique d'achat utilisée est l'accord-cadre au sens de l'article L2125-1 du Code de la commande publique. L'accord-cadre, fixant toutes les stipulations contractuelles, a vocation à être exécuté au fur et à mesure par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-1 à 6 et R. 2162-13 à R. 2162-14

du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre est mono-attributaire. Les montants globaux Ht des commandes passées par la ville de Villeurbanne, sur la durée du marché, sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : - Minimum : 6 000 000 euro(s) Ht - Maximum : 12 000 000 euro(s) Ht Le marché est conclu pour une durée ferme de 4 ans. Les modalités de mise en oeuvre des prestations sont détaillées à au sein du Cctp. Calendrier prévisionnel de démarrage (non contractuel) : - Notification du présent marché : 1ère semaine de janvier 2027 - Préparation des prestations : 3 mois - Démarrage des prestations objet du présent marché : 1er avril 2027 Le présent marché comporte une (1) prestation supplémentaire éventuelle (Pse) obligatoire, conformément à l'article 1.4 du Ccap. Le soumissionnaire a l'obligation de remettre une proposition technique et financière pour la Pse, qui sera analysée lors de l'analyse des offres. Le choix de retenir la Pse appartient à la Ville. Conformément à l'article 2.11 du Rc, une visite obligatoire du parking Verlaine devra être effectuée pour la remise de l'offre de base + Pse. La période pour la visite obligatoire s'étend sur la semaine 38, soit entre le lundi 14 septembre et le vendredi 18 septembre 2026. Les offres seront classées sur la base des critères d'attribution pour l'offre de base et pour l'offre de base + Pse, précisés à l'article 5.2.1 du Rc. L'acheteur devant évaluer et classer les offres, en tenant compte de l'offre « de base » et des prestations supplémentaires éventuelles réunies, la Ville procédera à autant de classement des offres qu'il y a de combinaisons possibles : - Offre de base - Offre de base + Pse Le choix de retenir la Pse appartient à la Ville. Dans le cadre de l'analyse des offres, l'acheteur peut décider d'engager une phase d'auditions avec l'ensemble des candidats. Il informera les candidats admis des modalités pratiques de cette audition qui pourra se tenir en visioconférence ou en présentiel. Calendrier prévisionnel des auditions : entre le 29 octobre et le 3 novembre 2026

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0000

Titel: SURVEILLANCE, EXPLOITATION ET GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

Beschrijving: La Ville de Villeurbanne a initié depuis 2020 de nombreuses évolutions de ses politiques publiques, notamment sur le stationnement payant. Ainsi, la Ville a fait le choix depuis 2023 de confier la gestion de son parc de stationnement payant à un acteur unique pour accompagner l'extension de son périmètre et la modernisation de ses modalités organisationnelles associées : nouvelles tarifications, évolution des zonages, contrôle LAPI etc. Le nouveau mandat politique 2026-2032 s'inscrit dans la continuité de la politique de mobilité initiée par la Ville en 2020 et prévoit d'étendre encore le périmètre de stationnement payant de 8 000 places en 2026 à 13 000 places d'ici fin 2031. Il ambitionne également de poursuivre l'évolution des modalités organisationnelles de cette politique avec des modifications tarifaires, des changements dans les classes d'ayants droits (nouvelles tarifications, évolutions des zonages résidentiels...) et le développement et la mise en oeuvre d'outils nouveaux. Face à ces multiples enjeux, la Ville de Villeurbanne souhaite continuer de faire appel à un acteur unique pour gérer son parc de stationnement payant et déployer ces nouveaux outils. Le prestataire du marché unique devra, dans le périmètre de ses missions détaillées ci-après, concourir à la mise en oeuvre de ces évolutions selon quatre grands axes :

- Un service à l'utilisateur performant grâce à des outils numériques aboutis, maintenant une

qualité de contact humain dans l'accueil de l'utilisateur et un accompagnement pour les publics éloignés du numérique ; - Des outils et processus performants pour la mise en oeuvre quotidienne de la politique de stationnement ; - Un contrôle efficient du stationnement payant ; - Un observatoire du stationnement contribuant à l'ajustement de la stratégie communale de stationnement. Ces objectifs se déclinent à travers différentes exigences contractuelles, détaillées dans la suite du document. Enfin, la sensibilité des missions intégrées au périmètre du marché, et leur caractère interdépendant, justifient un haut niveau d'exigence en matière d'évaluation continue du service rendu, et une excellente réactivité du prestataire dans la gestion des aléas. La qualité de l'interface avec la collectivité est stratégique non seulement pour le suivi de la bonne exécution du marché mais également pour le pilotage d'autres missions conservées en régie par la Ville, telles que l'établissement de la politique de stationnement ou le contrôle du stationnement gênant. La gestion de l'ouverture des barrières du parking Verlaine de 238 places et de la zone car du parc de la France libre fait l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle (PSE)

Interne identificatiecode: S-PF-1868010

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 63712400 Exploitatie van parkeerterreinen

Aanvullende classificatie (cpv): 34926000 Parkeerregulatieapparatuur, 38720000

Stempelklokken

Opties:

Beschrijving van de opties: Le présent marché comporte une (1) prestation supplémentaire éventuelle (Pse) obligatoire, conformément à l'article 1.4 du Ccap. Le soumissionnaire a l'obligation de remettre une proposition technique et financière pour la Pse, qui sera analysée lors de l'analyse des offres

5.1.2. Plaats van uitvoering

Postadres: 27 rue Paul Verlaine (pour remise en main propre, service de messagerie) - 3ème étage

Stad: Villeurbanne

Postcode: 69100

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Begindatum: 01/01/2027

Looptijd: 4 Dagen

5.1.6. Algemene informatie

Dit is een periodiek terugkerende aanbesteding

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

5.1.7. Strategische aanbestedingen

Aanpak voor het beperken van milieueffecten: Andere

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Inschrijving in een relevant beroepsregister

Beschrijving van het selectiecriteria: Une lettre de candidature comprenant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure prévus par le Code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés : possibilité de remplacer le Dc1 par un formulaire Dume

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriteria: Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement comprenant notamment des renseignements aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles. En cas de groupement, chacun de ses membres produit un Dc2 : possibilité de remplacer le Dc2 par un formulaire Dume

Criterium: Referenties voor gespecificeerde diensten

Beschrijving van het selectiecriteria: Renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat. Le candidat devra fournir des références se rapportant à des services analogues exécutés au cours des trois dernières années. Pour chacune des références citées, devront impérativement figurer les renseignements indiqués dans le tableau contenu dans la déclaration du candidat propre à la ville de Villeurbanne : - Montant ou tout élément permettant d'apprécier la valeur de la référence - Descriptif de la prestation réalisée - Date - Destinataire (public ou privé) En application de l'article R2143-14 du Code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Les candidats sont tenus d'en informer la Ville de Villeurbanne dans le cadre de leur candidature

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Kwaliteit

Beschrijving: Valeur technique et environnementale de l'offre

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 60

Criterium:

Type: Prijs

Beschrijving: Prix

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (percentage, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 40

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1868010>

Ad-hoccommunicatiekanaal:

Naam: AW Solutions

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.terms&IDM=1868010>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van inschrijvingen: 19/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Duur waarin de aanbidding geldig moet blijven: 4 Maanden

Informatie over de openbare opening:

Openingsdatum: 19/10/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Raamovereenkomst, zonder hernieuwde oproep tot mededinging

Maximumaantal deelnemers: 1

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal administratif de Lyon

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: Mairie de Villeurbanne

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal administratif de Lyon

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Avenue-Web Systèmes

Registratienummer: 10585D09-A2C9-0769-69A2639894B73120

Stad: Seyssinet-Pariset

Postcode: 38170

Onderverdeling land (NUTS): Isère (FRK24)

Land: Frankrijk

E-mail: publications-joue@aws-france.com

Telefoon: +33480041260

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Ville de Villeurbanne

Registratienummer: 1425

Postadres: Direction de la Commande Publique Place Lazare Goujon

Stad: Villeurbanne

Postcode: 69601

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

Contactpunt: le Maire

E-mail: commande.publique@mairie-villeurbanne.fr

Telefoon: 0426106007

Fax: 0472658051

Internetadres: <http://www.mairie-villeurbanne.fr>

Kopersprofiel: <http://marches-publics.villeurbanne.fr>

Rollen van deze organisatie:

Koper

8.1. ORG-0003

Officiële naam: Mairie de Villeurbanne

Registratienummer: 10585D4E-C29D-DC42-5B2F8A2B349B85AB

Postadres: 27 rue Paul Verlaine (pour remise en main propre, service de messagerie) - 3ème étage

Stad: Villeurbanne

Postcode: 69100

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

Contactpunt: Service Achat Commande Publique

E-mail: commande.publique@mairie-villeurbanne.fr

Telefoon: 0478141010

Rollen van deze organisatie:

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

8.1. ORG-0004

Officiële naam: Tribunal administratif de Lyon

Registratienummer: 10585D73-9F14-F936-F66CC503F9F63102

Postadres: 184, rue Duguesclin

Stad: Lyon

Postcode: 69433

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telefoon: 0478141010

Fax: 0478141065

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

8.1. ORG-0005

Officiële naam: Tribunal administratif de Lyon

Registratienummer: 10585D84-C1A9-2329-2B241F12DE4C0EB4

Postadres: 184, rue Duguesclin

Stad: Lyon

Postcode: 69433

Onderverdeling land (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankrijk

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telefoon: 0478141010

Fax: 0478141065

Rollen van deze organisatie:

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 733473f7-eb7f-4de9-97a9-3d7142aa4f7b - 01
Type formulier: Mededinging
Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling
Subtype aankondiging: 16
Verzenddatum van de aankondiging: 03/09/2026 18:10:05 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,
Midden-Europese zomertijd
Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans
Publicatienummer aankondiging: 615468-2026
Nummer uitgave PB S: 172/2026
Datum van bekendmaking: 07/09/2026